

L'ÉNERGIE : COMPRENDRE, TRANSMETTRE.

Consommation en augmentation, émission de gaz à effet de serre, risques, nuisances... les problèmes et les enjeux soulevés autour de la production et de la consommation de l'énergie sont nombreux et complexes. Aujourd'hui alors que les régions, les territoires et les villes s'en emparent, les citoyens sont-ils tous prêts à se mobiliser également ?

► Ce stage propose aux éducateurs de réactualiser leur connaissance sur ce thème pour mieux proposer un accompagnement éducatif aux politiques publiques en déploiement.

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'énergie et les questions techniques que posent sa production, son transport, son utilisation.
- Repérer les enjeux éducatifs et pédagogiques spécifiques à cette notion complexe à l'échelle des territoires.
- Identifier les principaux outils de sensibilisation mobilisables à destination des différents publics et notamment du public adulte.

CONTENUS

- L'énergie : de la grandeur physique à la question de société.
- Les différentes sources d'énergie, les modes de production, de transport, de stockage...
- Mise en évidence de la sur-consommation énergétique et les différentes approches pour la résoudre.
- Les outils pédagogiques existants, leurs intérêts et leurs limites.

DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'apport, de mise en situation et de temps de travail et d'échanges en groupe.

PUBLIC

- Animateurs, éducateurs, éducateurs à l'environnement des associations et collectivités, enseignants.

FORMATEURS

- Kim DELAGARDE, Julien MALHERBE – La Bêta-Pi (79)



STAGE N°B5

DATES ET LIEU

- 2 jours de formation les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020 à Melle (79).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 21 octobre 2020.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 70 €*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 140 €*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 400 €*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 43 - 44